

PROGRAMME DE FORMATION

Mise en place des banches

Manutention, stabilisation et utilisation en sécurité des banches de coffrage

Référence : BTP.BANCHES

1. INTITULÉ DE LA FORMATION

Mise en place des banches : manutentionner, stabiliser et utiliser en sécurité les banches de coffrage vertical.

2. CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le renversement de banches est à l'origine d'accidents graves ou mortels sur les chantiers de gros œuvre, notamment sous l'effet du vent ou lors des phases de manutention et de stockage. L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs (articles L.4121-1 et suivants du Code du travail) et mettre à disposition des équipements de travail appropriés, utilisés conformément à la notice du fabricant (articles R.4321-1 et suivants, R.4323-1 et suivants).

Le travail sur les passerelles de banches relève des dispositions relatives aux travaux temporaires en hauteur (décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004). La formation s'appuie sur les notices des fabricants et sur les guides de prévention de l'INRS et de l'OPPBTP relatifs à la stabilité des banches.

3. PUBLIC VISÉ

Personnel de gros œuvre amené à manutentionner, stabiliser et utiliser des banches : coffreurs, bancheurs, maçons, chefs d'équipe.

4. PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Comprendre le français oral et écrit (notices, consignes).
- Être reconnu apte médicalement au poste (travail en hauteur, manutention).
- Une formation aux techniques d'élingage est recommandée.

L'employeur s'assure du respect des conditions de prérequis (aptitude médicale, équipements de protection individuelle, titres, certificats et attestations requis) avant l'entrée en formation.

5. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques liés aux banches : renversement, effet du vent, écrasement, chute de hauteur ;
- Exploiter la notice du fabricant : masses, points de levage, dispositifs de stabilisation ;
- Élinguer et manutentionner les banches en sécurité, en lien avec le conducteur de l'appareil de levage ;
- Mettre en place et régler les dispositifs de stabilisation (étais, lests, compas) en toutes phases, y compris au stockage ;
- Appliquer les règles d'utilisation des passerelles, des accès et des protections collectives ;

- Appliquer les consignes en cas de vent et interrompre les opérations lorsque les seuils sont atteints.

6. DURÉE

- 7 heures (1 jour), théorie et pratique.

Durée conforme au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026.

7. MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Formation en présentiel, organisée en inter ou intra-entreprise.
- Groupes de 4 participants minimum et 10 maximum.
- Inscription selon le calendrier des sessions ; réponse sous 48 h après validation des conditions générales de vente.
- Délai moyen d'accès : 2 à 4 semaines.
- Lieu : en intra-entreprise sur chantier ou sur plateau disposant de banches et d'un moyen de levage ; en centre selon disponibilité du matériel.

8. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositives et participatives : apports techniques, analyse de la notice du fabricant, retours d'expérience et analyse d'accidents.
- Méthodes démonstratives et pratiques : démonstrations puis exercices de manutention, de stabilisation et de mise en œuvre sur banches réelles.
- Moyens : diaporama, notices fabricants, guides INRS / OPPBTP, banches et dispositifs de stabilisation, élingues et accessoires, moyen de levage du site, EPI, livret pédagogique.

9. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de positionnement en début de formation.
- Évaluations formatives tout au long de la formation : exercices, quiz, mises en situation.
- Évaluation finale théorique (QCM) et pratique en situation.
- Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de compétences « Mise en place des banches ».
- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de formation.

10. TARIFS

- Inter-entreprises : 224 € HT par personne.
- Intra-entreprise : 840 € HT par jour de session.

Tarifs conformes au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026, hors frais de déplacement éventuels. Pour toute configuration particulière : nous consulter.

11. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible sous conditions : contacter le référent handicap afin de préciser les besoins et d'étudier les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Thibaut ASTOLFI, Référent handicap — 07 57 40 60 45 — tastolfi@istyaform.com

12. CONTACT

Personne à contacter : Nathalie SARFATI — 06 46 23 97 00 — nsarfati@istyaform.com

13. PROGRAMME DE FORMATION

Accueil et introduction

- Accueil, présentation du formateur, règlement intérieur et consignes de sécurité.
- Tour de table et évaluation de positionnement.

Module 1 — Risques et réglementation

- Accidentologie des banches ; mécanismes de renversement et effet du vent.
- Obligations réglementaires ; rôle de la notice du fabricant.

Module 2 — Technologie et stabilité

- Typologie des banches et de leurs équipements : passerelles, échelles, compas, étais stabilisateurs, lests.
- Règles de stabilité en utilisation, en manutention et au stockage ; seuils de vent et consignes d'interruption.

Module 3 — Pratique : manutention et mise en œuvre

- Élingage des banches aux points prévus ; communication avec le conducteur.
- Mise en place, réglage des stabilisateurs, assemblage des trains de banches, fermeture du coffrage.
- Accès et travail sur passerelles ; protections collectives.
- Décoffrage, manutention vers la zone de stockage et stabilisation au stockage.

Évaluation et clôture

- Évaluation théorique (QCM) et évaluation pratique.
- Bilan, remise des certificats de réalisation, questionnaire de satisfaction.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le contenu pratique est adapté aux modèles de banches effectivement utilisés par l'entreprise ; les notices des fabricants concernés sont intégrées aux exercices.

14.1 — Validation

Attestation de compétences « Mise en place des banches » et certificat de réalisation. Hors RNCP.

14.2 — Équivalence

Aucune.

14.3 — Passerelle

Techniques d'élingage, travail en hauteur.

14.4 — Suite de parcours

CACES® R.482 ou R.490 selon les moyens de levage, sécurité chantier BTP / VRD, SST.